

Heimtextil : 10 - 13 January 2023

International trade fair for home and contract textiles



An internationally unique platform for home and contract textiles : from January 10 to 13, 2023, the next Heimtextil will present a global range of product innovations in textile interior design. As the leading global trade fair, it also maps market changes with its focus themes on Interior.Architecture.Hospitality, the range of products for interior designers and hospitality experts, and on the megatrends of sustainability and healthy sleep - and is the most important trend platform for textile materials and textile design.

<https://heimtextil.messefrankfurt.com/frankfurt/en.html>

Sommaire :

- Le projet Intecmed présenté à Hammamet.
- Le Cettex accompagne les entreprises industrielles en Tunisie.
- A partir de 2023 : la Coratie rejoint l'espace schengen et la zone euro.

DANS CE NUMÉRO :

Actualités nationales	1
Heimtextil : 10-13 January 2023 - international trade fair for home and contract textiles	1
La Chambre de Commerce et d'Industrie du Centre organise une table ronde sur : la digitalisation et l'Industrie 4.0	2
Le projet Intecmed présenté à Hammamet	2
Le CETTEX accompagne les entreprises industrielles en Tunisie	2
Faurecia : accord pour la création d'une nouvelle usine	2
Pharmaceuticals, baby food, cotton clothing and cars are the four focus value chains of this report	2
Actualités internationales	2
À partir de 2023 : la Croatie rejoint l'espace schengen et la zone euro	3
Energie, CIC, CVAE : des avancées en fin d'année	3
Le warning français de la filière textile marocaine	3
Secteur textile : le Togo se dote d'un cadre juridique incitatif	3
Traçabilité, recyclage, collecte : la filière textile veut faire sa "révolution"	3
Fin du plastique : la Houssbag s'installe dans les pressings	3

National

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Centre organise une table ronde sur : La Digitalisation & l'Industrie 4.0

Les nouvelles technologies au service des industriels

Le Jeudi 26 Janvier 2023 à 09h00 au siège de la CCIC à Sousse.

L'objectif de cette rencontre étant de sensibiliser les entreprises industrielles quant à l'importance de l'adoption d'une méthodologie de travail adéquate à l'utilisation des nouvelles technologies de la digitalisation leur permettant ainsi d'atteindre leur objectif en terme de réduction de coût de production et de logistique, de lancement de nouveaux produits, de conformité aux normes industrielles...

Nous vous invitons à prendre part activement à cette rencontre et à vous inscrire en ligne via le lien suivant : <https://form.jotform.com/223342682525556>

<https://cutt.ly/O2sfZPP>



Le projet Intecmed présenté à Hammamet

La chambre de commerce et d'industrie du Cap Bon (CCICB) organise un Info Day sur le projet Incubateurs d'innovation et de transfert technologique en Méditerranée (Intecmed), le mardi 10 janvier 2023, à l'hôtel Radisson Blu Resort & Thalasso, à Hammamet. Cette journée d'information vise à présenter le projet Intecmed, ses composantes, les étapes franchies, et celles à venir. Son objectif est également de rapprocher les intervenants du monde économique, et de rassembler les acteurs de l'écosystème de l'innovation et de l'entreprenariat dans la région du Cap Bon. Sont concernés par cette journée les secteurs public et privé, composés d'universitaires, de décideurs et de diplômés passionnés d'innovation, de recherche scientifique, de transfert technologique et d'initiative privée.

Rappelons que le projet Intecmed est cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du programme ENI CBC Med. Son budget est de 3,6 millions d'euros répartis sur 4 pays partenaires (Tunisie, Grèce, Espagne et Egypte) pour une durée de 30 mois. Son objectif est de développer un écosystème d'innovation intégré au niveau local, pour soutenir le transfert technologique et la commercialisation des résultats de la recherche.

<https://kapitalis.com/tunisie/2023/01/04//le-projet-intecmed-presente-a-hammamet/>

Le CETTEX accompagne les entreprises industrielles en Tunisie

Le Centre Technique du Textile en Tunisie (CETTEX) vient de lancer un appel à candidature pour bénéficier d'actions d'Innovation et de Recherche & Développement. S'inscrivant dans le cadre de l'amélioration de la compétitivité du secteur du textile et de l'habillement, cet appel a été lancé auprès des entreprises industrielles du secteur intéressées par le développement d'un produit, d'une technique ou d'un projet innovant. Le CETTEX propose de mettre à la disposition des entreprises, qui seront sélectionnées dans le cadre de cet appel, des chercheurs Post Doc, textile ou autre spécialité (soit un chercheur par entreprise) pour qu'ils puissent accompagner ces entreprises dans le développement et la concrétisation de solutions innovantes répondant à leurs besoins. Toute entreprise industrielle, intéressée par la mise en place d'une nouvelle idée innovante ou par l'amélioration d'un projet déjà existant, peut prendre contact avec le CETTEX :

par Tél : 95 381 510/ 71 385 053 ou par E-mail sur l'adresse suivante : cettex@cettex.com.tn

<https://www.entreprises-magazine.com/le-cettex-accompagne-les-entreprises-industrielles-en-tunisie/>

Faurecia : accord pour la création d'une nouvelle usine

Un protocole d'accord relatif à la création d'une nouvelle usine de découpe, animation et production des coiffes textiles et cuir pour les sièges automobiles, a été signé, vendredi à Casablanca, par le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, et le Directeur général des opérations de Faurecia au Maroc et en Tunisie, Taoufik Laamiri. Ce protocole avec Faurecia, société du groupe Forvia, vise à investir plus de 150 millions de dirhams (MDH) dans le lancement d'une nouvelle unité du groupe au Maroc, à Salé, en vue de consolider sa position dans l'écosystème automobile, indiquent les deux parties dans un communiqué, notant que cet investissement permettra la création de 1.400 emplois directs à l'horizon 2028. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des Hautes Orientations de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, de faire de l'investissement productif un levier essentiel pour la création d'emplois, la relance de l'économie nationale et l'accélération de l'ancrage du Maroc dans les secteurs prometteurs, souligne la même source. S'exprimant à cette occasion, M. Mezzour a indiqué qu'avec ce nouvel investissement, la plateforme automobile marocaine confirme son attractivité et la confiance dont elle jouit auprès des acteurs de l'écosystème. "Ce nouvel engagement d'un leader mondial atteste de la dynamique d'investissements soutenue que connaît notre plateforme et de sa grande compétitivité", a ajouté le Ministre.

<https://maroc-diplomatique.net/faurecia-accord-pour-la-creation-dune-nouvelle-usine/>

Pharmaceuticals, baby food, cotton clothing and cars are the four focus value chains of this report

Together they are poised to increase intraregional trade in Africa and create jobs for women and youth. The sectors were selected from 94 promising value chains and reflect African goals to improve food security, health and tech skills – making them strategic choices for governments and investors. The report is based on over 10 000 interviews with firms, business support organizations, industry experts and other stakeholders. The report was developed in partnership with the African Union and the European Union.

<https://intracen.org/resources/publications/made-by-africa>



À partir de 2023 : la Croatie rejoint l'espace schengen et la zone euro

La Croatie a annoncé, par voie de communiqué, qu'à compter du 1^{er} janvier 2023, les barrières seraient levées aux frontières intérieures terrestres, maritimes et ferroviaires entre la Croatie et les autres pays de l'espace Schengen.

Dans le même contexte, la Croatie rejoindra également la zone euro à partir de début 2023, ce qui signifie sa conversion de la monnaie locale Kuna croate à l'euro, selon le communiqué. On s'attend à ce que l'adhésion de la Croatie à "Schengen" contribue à améliorer l'économie du pays et à accroître sa compétitivité grâce à des échanges de biens et de services libres, plus rapides et moins chers entre les États membres. La Croatie est devenue membre de l'Union européenne en 2013.

L'espace Schengen comprend 26 pays, dont 4 pays hors Union européenne (Liechtenstein, Norvège, Suisse et Islande). Environ 400 millions de personnes vivent dans cet espace et la longueur des frontières extérieures atteint les 50 000 km.

L'accord Schengen signé en 1985 et mis en œuvre en 1995, supprime les frontières entre les États membres.

<https://www.tuniscope.com/article/347162/actualites/tunisie/a-partir-de-2023-la-croatie-rejoint-l-espace-schengen-et-la-zone-euro-424509>

Energie, CIC, CVAE : des avancées en fin d'année

La fin d'année a vu la publication de décrets visant à aider les entreprises à faire face à l'explosion des coûts de l'énergie, et l'adoption du Projet de Loi de Finances 2023, qui comporte le maintien du CIC et la suppression progressive de la CVAE.

L'Union des Industries Textiles se félicite de ces avancées significatives obtenues en faveur des entreprises textiles, grâce à une mobilisation auprès des membres du gouvernement à Paris, en région et à Bruxelles, en s'appuyant sur son réseau et ses partenaires France Industrie, Medef et Euratex.

Energie : les ennoblisateurs peuvent désormais bénéficier des dispositifs d'aides réservés aux entreprises énérgo-intensives.

Grâce aux actions conjuguées de l'UIT et d'Euratex, l'ennoblissement textile, maillon indispensable à la chaîne de production et très impacté par les hausses de prix de l'énergie, a été intégré par la Commission Européenne à la liste des activités dépendantes de l'énergie.

<https://www.textile.fr/actualite/energie-cic-cvae-des-avancees-en-fin-d-annee>

Le warning français de la filière textile marocaine

La liquidation judiciaire de la marque française de prêt-à-porter Camaïeu laisse sur le carreau plusieurs de ses fournisseurs dans le secteur du textile au Maroc. Elle met aussi en lumière les changements dans la filière textile que connaît le Maroc et les ajustements à mettre en place pour son développement. Tout a commencé par la mise en liquidation judiciaire du leader du prêt-à-porter français Camaïeu en septembre dernier. L'entreprise, cumulant les difficultés pendant plusieurs années et récemment reprise par un fonds d'investissement bordelais, n'a pas pu remonter la pente. Résultat : le tribunal ordonne sa liquidation. Une nouvelle qui sonne le glas de l'entreprise, de ses salariés et de ses fournisseurs, y compris internationaux. Selon Mohamed Boubouh, patron de Vita Couture, l'une des entreprises tangéroises concernées : « Il s'agit de quatre entreprises au moins que je connais personnellement. Il doit certainement en avoir d'autres. Plusieurs centaines d'emplois au Maroc sont menacés par cette liquidation ». L'ex-président de l'Association marocaine des industries textiles (AMITH) indique que sont entreprise « a deux millions d'euros de perte dans cette affaire, entre les intrants que nous avons achetés, les stocks qui nous restent sur les bras en plus des collections que nous avons envoyées et qui n'ont pas été payées ».

<https://medias24.com/2022/12/18/le-warning-francais-de-la-filiere-textile-marocaine/>

Secteur textile : le Togo se dote d'un cadre juridique incitatif

Le Togo s'est doté d'une loi portant statut de la zone franche industrielle. Elle a été votée le mercredi 30 novembre 2022 par les députés lors de la sixième séance plénière de la deuxième session ordinaire de l'année 2022. Cette loi, indique-t-on, offre des avantages aux investisseurs et entreprises œuvrant dans le domaine du textile. Concrètement sur le plan fiscal, cette loi prévoit la stabilisation du taux d'impôt sur les sociétés, sur les dividendes et la patente à 10% à compter de la 9^{ème} année et pour le restant de la durée de vie de la société. Aussi, note-t-on, les investisseurs ou opérateurs économique dans cette zone seront exonérés de certaines catégories d'impôt et taxe, notamment la taxe foncière, l'impôt sur le revenu dû aux services d'assistance technique étrangère, les droits et taxes non expressément visés. Il est prévu en plus une réduction de 50% de tous droits et taxes de douane et de la TVA s'agissant des véhicules utilitaires.

<https://cutt.ly/c2fZDix>

Traçabilité, recyclage, collecte : la filière textile veut faire sa "révolution"

Une meilleure traçabilité pour le consommateur, des fonds pour accélérer le réemploi de vêtements, des objectifs "ambitieux" de recyclage, un bonus financier pour les produits "vertueux" : une réforme de la filière textile, "véritable révolution" pour certains professionnels, entre en vigueur Industrie parmi l'une des plus polluantes de la planète, le secteur textile met sur le marché français 600.000 tonnes de vêtements par an dont 96% sont importés, rappelle Eric Boël, président de la commission développement durable de l'Union des industries textiles. Un volume en croissance exponentielle, "les Français consommant en moyenne 60 % de vêtements de plus qu'il y a 15 ans", note le gouvernement.

<https://cutt.ly/y2fZKLd>

Fin du plastique : la Houssbag s'installe dans les pressings

Face à l'échéance de la fin du plastique à usage unique, les pressings vont devoir adopter d'autres solutions. Le franchisé lyonnais du groupe Sequoia, Pierre-François Chanaron, a mis au point une housse en tissu, en y associant un service de click and collect. Les gobelets et les barquettes en plastique ne sont pas les seuls à disparaître progressivement de nos vies. Les pressings sont aussi touchés par l'échéance de la loi Agec sur la fin du plastique à usage unique en 2025. Les 3.000 pressings français consomment 1.200 tonnes par an de films transparents qui couvrent les vêtements nettoyés et repassés, soit 400 kg par boutique. « C'est sans compter les sacs en plastique qu'utilisent les clients lorsqu'ils nous déposent leurs vêtements sales », ajoute Pierre-François Chanaron, propriétaire de quatre franchises à Lyon qui emploient 11 salariés.

<https://cutt.ly/O2xIsod>